

*Eug. Rouillon*

# L'Album Musical

NUMÉRO PROSPECTUS

MONTREAL, 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1881

1881 PRIX 25 CENTS

## PROSPECTUS

Nous offrons aujourd'hui au public une nouvelle publication. Comme nous travaillons pour le progrès de l'art musical au Canada, nous sommes certains d'avance que nous rencontrerons l'encouragement de tous nos compatriotes qui ont à cœur l'avancement des sciences et des arts dans notre pays. Et ils sont plus nombreux qu'on le pense généralement.

Quand on aura compris que nous sommes décidés à aller droit à notre but,—le progrès de l'art musical,—et quand on aura étudié la marche que nous suivrons, nous avons la présomption d'assurer que l'on ne pourra s'abstenir de venir à notre aide..

\* \* \*

Notre but, c'est le progrès de l'art musical au milieu de nous.

Que nous n'ayions pas de musique nationale, il n'y a rien d'extraordinaire à cela. Nous sommes novices. A peine si quelques-uns des nôtres ont osé jusqu'ici se livrer à l'étude d'une science encore mal appréciée. Mais, que nous aimions la musique, personne n'en peut douter. Il suffit à un étranger de passer quelques jours au Canada, pour se convaincre que les milliers de pianos répandus dans nos villes et nos campagnes, que le violon accroché au clou de la cloison de nos chaumières, dénotent chez nous un amour très prononcé pour cet art divin.

Aurons-nous un jour une musique nationale ? Verons-nous nos compositeurs canadiens créer des œuvres portant un cachet, un caractère particuliers, respirant les mœurs et le caractère canadiens ? — Il nous est permis de n'en pas douter. Ce qui est arrivé ailleurs devra nécessairement arriver ici. Hâtons ce jour..... C'est ce que nous voulons faire.

Dans ce journal nous nous proposons de livrer à la publicité les œuvres de nos compositeurs canadiens. Nous nous proposons de réunir tout ce que nos musiciens canadiens ont produit d'œuvres de quelque mérite et tout ce qu'ils en produiront à l'avenir. Nous nous proposons de mettre en regard, de temps à autre, des compositions musicales françaises, pensant que c'est de la France, notre mère, que nous doivent venir nos guides dans la marche ascendante que nous avons

entreprise. Pour compléter notre travail, nous ouvrons nos colonnes à l'enseignement musical.

Seize pages de musique, quatre pages de littérature musicale, voilà ce que, chaque mois, contiendra le journal.

Nous nous efforcerons de satisfaire toutes les exigences.

La musique religieuse y entrera pour sa part. Des morceaux pour entrée, pour sortie, des offertoires, des élévations, composés pour l'orgue, y trouveront fréquemment leur place. Des chants pour le service divin et pour les bénédictions, des messes en musique elles-mêmes y seront publiées. Les collèges, les couvents et les réunions chorales pourront y trouver souvent des chants en partie qu'ils ne dédaigneront pas d'exécuter. Le violoniste y trouvera son petit répertoire canadien. Le chanter de nos salons pourra y puiser continuellement. Enfin nous fournirons au pianiste, en peu de mois, un recueil volumineux de morceaux de choix.

L'abonné aura donc, à la fin de l'année, cent quatre-vingt-douze pages de musique, et quarante-huit pages de littérature, traitant exclusivement de musique.

La composition de la musique sera faite avec un soin exceptionnel. L'on peut facilement s'en convaincre par l'examen de la page que nous envoyons comme échantillon, avec cette circulaire.

Outre ces recueils de musique, ceux qui auront reçu notre journal, auront, dans les douze mois, quarante-huit pages de matières instructives et intéressantes à lire, c'est-à-dire quatre pages par numéro.

Brièvement, voici le programme de cette partie du journal : bons conseils aux étudiants de toutes les spécialités, faits historiques, et critique sérieuse, juste et sans accrimonie.

Le public s'apercevra, là surtout, que nous n'avons que le progrès de l'art musical en vue. Nous voulons rester complètement indépendants des coteries ou des cabales qui peuvent se faire en faveur ou contre nos musiciens, ou les musiciens étrangers. Nous ne voulons pas servir de piédestal à aucuns musiciens en particulier. A eux tous de travailler à s'acquérir la renommée par leur travail et leurs talents. Loin de nous surtout de songer jamais à faire le moindre tort à aucun de ceux qui travaillent avec nous, et plus que nous, à notre but commun.